



16ème législature

Question N° : 18491	De M. Serge Muller (Non inscrit - Dordogne)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > dépendance	Tête d'analyse > Moyens accordés aux Ehpad	Analyse > Moyens accordés aux Ehpad.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Serge Muller appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation actuelle dans les Ehpad, où résident les aînés, qui l'interpellent par son urgence et sa complexité. En tant que garant de la santé et du bien-être des concitoyens, l'action de Mme la ministre est essentielle pour répondre à cette problématique croissante. Les Ehpad jouent un rôle crucial dans la société en offrant un lieu de vie et des soins adaptés aux personnes âgées qui ne peuvent plus vivre de manière autonome. Cependant, les témoignages des résidents, des familles et des professionnels de santé révèlent des carences importantes dans les moyens déployés au sein de ces structures. Les conditions de vie des résidents sont souvent marquées par des insuffisances en matière de soins, d'accompagnement psychologique et social, ainsi que de confort matériel. Les effectifs du personnel soignant sont souvent insuffisants pour assurer une prise en charge digne et personnalisée. Cette pénurie entraîne un épuisement professionnel des aides-soignants et des infirmiers, qui ne sont pas en mesure de consacrer suffisamment de temps à chaque résident. La surcharge de travail nuit non seulement à la qualité des soins, mais aussi au bien-être des soignants eux-mêmes. De plus, la formation et la reconnaissance professionnelle de ces travailleurs de première ligne semblent encore trop limitées face aux exigences croissantes de leur mission. Par ailleurs, les infrastructures des Ehpad, souvent vétustes, ne répondent pas toujours aux besoins spécifiques des personnes âgées. Le manque de modernisation des locaux et d'équipements adaptés contribue à une détérioration de la qualité de vie des résidents. En outre, le financement des Ehpad reste une problématique majeure. Les budgets alloués par l'État et les collectivités locales ne suffisent pas à couvrir les besoins croissants, ce qui conduit à des inégalités territoriales importantes. Les familles sont parfois contraintes de supporter des coûts élevés pour assurer une prise en charge adéquate de leurs proches, ce qui engendre des situations de précarité. Il l'interroge donc quant aux mesures concrètes et immédiates le Gouvernement entend prendre pour améliorer les conditions de vie dans les Ehpad, notamment en trouvant un moyen d'augmenter les moyens financiers et humains alloués à ces établissements pour garantir la prise en charge digne et respectueuse des aînés.